

APRÈS LE PLÉBISCITE DE LA SARRE

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Du balcon du Rathaus, l'ancien chancelier von Papen assiste au cortège et harangue la foule

Entre les rangs pressés de la foule qui lève continuellement la main, le cortège passe. Devant le balcon du Rathaus, les drapeaux s'inclinent et les bras se tendent pour un salut hitlérien plus solennel.

C'est qu'un personnage important se trouve là, répondant du même geste: Son Excellence von Papen, l'ancien chancelier, ambassadeur du Reich à Vienne.

Pendant trois quarts d'heure, M. von Papen accueille les acclamations avec son sourire un peu grimé et à chaque instant esquive le salut hitlérien, pendant que retentissent le «Deutschland über alles» ou le «Horst Wessel lied» et le triple «Heil!».

Enfin, M. von Papen d'un signe demande le silence et, de cette hauteur, sa voix s'élève pour célébrer la «libération de la Sarre», en un discours qu'il termine par le cri de «Vive le Reich!» suivi du triple salut hitlérien, ce qui provoque de nouveau le chant des hymnes.

Le cortège contourne la place, passe dans les fumées des feux de bengale et continue de défilé. Dans la nuit lumineuse et sous la neige fondue qui tombe, il s'enfonce dans la longue rue Bismarck, qui conduit aux extrémités de la ville.

Ce que dit «l'homme de la rue»: Hitler peut «demander une armée»

J'entre en conversation avec un homme de la foule qui acclame le cortège extraordinaire. C'est un ancien combattant, jeune encore.

— Comme nous savons organiser! dit-il.

Et il ajoute: — Les vainqueurs d'aujourd'hui, ce sont les ministres de Berlin. Avec sa victoire, Hitler a une forte position internationale. Il peut maintenant «demander une armée, une aviation».

Mon interlocuteur a dit «demander», mais j'ai compris. Cela signifie qu'Hitler peut exiger.

Quelle leçon nous venons encore de recevoir et comme on comprend la réflexion que faisait ce matin un Français d'extrême-gauche: — Il n'y a rien à faire avec ces gens-là, disaient-ils, en parlant des Allemands, ils ne comprennent que la force!

Dans la Sarre

Le plus fort pourcentage de voix antihitlériennes

Sarrebruck, 15 janvier. — Le plus fort pourcentage de voix antihitlériennes (30 %), a été réalisé dans la petite bourgade de Worschweiler, autrefois menacée par les troupes allemandes, où 89 électeurs libres ont affronté 268 membres du Front allemand.

Wallersgrün, ancienne ville française du nom de Weidwangen, voisine de Sarrelouis, suit de près avec 16 %; c'est cependant, on le sait, à Wallersgrün qu'a voté M. von Papen avec sa famille.

Dudweiler, localité minière récemment encore étiquetée communiste, vient après avec 15 %; Ludweiler, autre localité jadis communiste, dont les habitants travaillent en grande partie aux mines françaises de Sarre-et-Moselle, n'a que 13 %, mais ce fait s'explique par la violence propagandiste qu'il y a été menée directement de Berlin même.

Sarrelouis, création de Louis XIV et de Vauban, se classe avec 12 %, de même que Brühbach, agglomération groupée autour d'une usine française par la direction et les capitaux.

Neunkirchen, grand centre de forges et de fonderies allemandes, accuse une minorité de 13,3 %, alors que la catholique Saint-Ingbert, autrefois rebelle à l'hitlérisme, n'attirent plus que 11,5 %, comme Ellersbach, petite ville à souvenirs français du même arrondissement. Les minorités les plus faibles ont été observées dans les bourgmestries agricoles.

M. Max Braun annonce qu'il continuera le combat

Sarrebruck, 15 janvier. — Dès la proclamation des résultats, les chefs du front unique antihitlérien ont reçu la Presse internationale.

M.M. Braun et Ffordt se tiennent en permanence au siège de l'Arbeiter Wohlfahrt » sous la garde de quelques centaines de leurs partisans.

L'aspect de l'immeuble est celui d'une forteresse assiégée.

On n'entre qu'en montrant un laissez-passer.

Des jeunes filles en corsage bleu et cravate rouge et des jeunes-garçons socialistes saluent au passage, du pont levé. Partout, des lits de camp, des cuisines improvisées.

M. Max Braun, qui fut ébranlé par les résultats, se rassérène peu à peu.

M. Frits Ffordt se montre parfaitement calme. Tous deux affirment: — Nous continuerons le combat, tel que, en Sarre. Notre défaite, nous la reconnaissons. Elle prouve qu'il est impossible de lutter contre le fascisme dans les cadres démocratiques.

Ces derniers jours, un secrétaire de nos organisations nous écrivait: « Je vous donne pas de noms faibles dans ce dernier moment; nous n'en pouvons plus, la lutte est trop inégale ».

« Pour nous, nous avons une confiance superbe donnée par les chefs de la gauche qui sont actuellement dans les prisons allemandes.

« Ce que nous demandons seulement, c'est que le S. D. N. fasse un effort pour

La Sarre à l'Allemagne

Les habitants de la Sarre se sont prononcés, à une immense majorité, pour le retour de leur pays à l'Allemagne. Bien que cette éventualité fût certaine, il est hors de doute que le nombre de voix obtenues par le Reich a dépassé les prévisions les plus favorables. Ce résultat est dû à une propagande savamment organisée, propagande qui, depuis de longues années, a mis à profit toutes les circonstances, tous les incidents tous les prétextes, toutes les carences, toutes les erreurs pour créer, dans les villes et les campagnes sarroises un courant d'opinion qui, en ces derniers temps, paraissait absolument irrésistible.

D'ailleurs, la population de la Sarre, allemande par ses origines contemporaines, ses mœurs, sa mentalité, n'aurait pu évoluer pendant l'occupation vers d'autres aspirations nationales, vers l'autonomie ou vers la France, ce qui on avait pris la peine de lui montrer ouvertement qu'elle avait intérêt à s'émanciper ou à revenir, une fois encore, dans le giron de la civilisation française.

Or, politiquement parlant, la France a été absente de la Sarre depuis le traité de Versailles. Nous avons administré avec dignité cette province pendant quinze années conjointement avec d'autres membres de la Société des Nations; notre monnaie y avait cours légal unique; les intérêts des habitants vis-à-vis de l'étranger étaient défendus par notre pays; l'exploitation des mines et de nombreuses entreprises industrielles donnaient à notre action économique une importance de premier ordre. Nous n'avons pas profité de cette situation exceptionnelle pour tenter de renouer les liens d'une amitié séculaire avec des populations qui, dans le passé, avaient longtemps appartenu à la France.

L'Allemagne, au contraire, a déployé dans le territoire de la Sarre une activité de propagande véritablement extraordinaire. Par la Presse, les réunions, les cortèges, la T. S. F., les manifestations de toutes sortes, elle a agi patiemment, méthodiquement, théâtralement aussi sur l'esprit des Sarrois à qui elle est parvenue à donner cette impression, bien avant le plébiscite, qu'ils étaient déjà réintégrés dans la patrie allemande.

Et pourtant, malgré cette colossale propagande, les partisans d'Hitler n'étaient pas tout à fait rassurés à la veille de la grande consultation populaire. Alors, arguments de sentiment et de patriotisme ils ajoutèrent l'argument de force. Les nazis ont exercé ouvertement sur les électeurs une formidable pression. Tout fut mis en œuvre: intimidation, menaces, sévices, corruption pour amener les Sarrois au Front allemand.

Ces manœuvres aient faussé jusqu'à un certain point le résultat du plébiscite, il est impossible de le nier. Comment expliquer autrement ce fait caractéristique: le 6 janvier la manifestation du Front antihitlérien réunissait à Sarrebruck de 80 à 100.000 adhérents. Or, le Front antihitlérien n'a obtenu, dimanche, que 48.500 voix! En l'espace de quelques jours plus de cinquante mille partisans du statu quo se seraient ainsi convertis à l'hitlérisme!

L'Allemagne d'Hitler a voulu avoir une éclatante victoire dans la Sarre. Elle l'a eue. Il appartient à la Société des Nations de prendre rapidement les mesures qu'imposent pour que l'affaire soit définitivement réglée.

Si le retour de la Sarre à l'Allemagne peut consolider la paix, comme on l'affirme de l'autre côté du Rhin, la France se réjouira d'avoir, par son attitude conciliatrice, facilité la solution d'un des problèmes les plus épineux de l'après-guerre.

Louis DARTOIS

M. FLANDIN ET LE VOTE HISTORIQUE DES SARROIS

« Le règlement de la question de la Sarre servira de précieuse expérience dans les rapports franco-allemands », dit-il. Et il ajoute: « La majorité des Français souhaite qu'ils s'améliorent pour aboutir un jour à une collaboration dans la paix européenne. »

Paris, 15 janvier. — Interrogé sur les résultats du plébiscite de la Sarre, M. P.-E. Flandin, président du Conseil, a fait la déclaration suivante: « La France a pris pour base de sa politique internationale, le respect des traités; elle ne peut que se féliciter de l'application stricte des traités dans le plébiscite de la Sarre et aucun français ne songera à contester les résultats.

« La Société des Nations qui vient de remporter un grand succès dans son rôle de maintien de la paix et d'organisation de la sécurité internationale, a la charge de conduire au bout la procédure prévue pour le retour de la Sarre à l'Allemagne.

« J'espère fermement que, grâce à l'autorité morale de Genève, grâce à la compréhension du Gouvernement allemand de ses devoirs, grâce aussi à la préparation déjà réalisée par les négociations de Rome, antérieures au plébiscite, toutes les questions qui pouvaient être irritantes entre la France et l'Allemagne, seront facilement réglées sous l'égide de la S. D. N.

« Le paiement des mines de la Sarre a déjà été étudié, même dans ses modalités. Je ne prévois donc pas de grandes difficultés dans les règlements financiers qui intéressent les droits français publics ou privés dans la Sarre.

« Des négociations commerciales vont s'ouvrir immédiatement, tant pour assurer le régime intermédiaire des échanges entre la France et la Sarre, que pour adapter les échanges franco-allemands à la situation nouvelle.

« Lorsque la Sarre aura été définitivement réincorporée dans le territoire douanier du Reich, le problème le plus délicat, celui d'une émigration sarroise possible a été minutieusement étudié et préparé, en ce qui nous concerne, par une Commission interministérielle présidée par M. Edouard Herriot.

« Mais il m'intéresse, avant tout, la S.D.N.; celle-ci a le devoir de protéger les non-votants pour le rattachement à l'Allemagne contre toutes représailles éventuelles.

« Je demeure persuadé, d'ailleurs, que le Gouvernement allemand prendra, de lui-même, toutes dispositions pour montrer aux yeux du monde qu'ils saient respecter les droits des minorités et, par là même, éviter une émigration sarroise.

« La France ne saurait, de son côté, fermer ses frontières à des fugitifs qui se croiraient menacés; mais elle souhaite ardemment que de telles circonstances ne se produisent pas.

« J'ai déjà dit que le règlement de la question de la Sarre servira de précieuse expérience dans les rapports franco-allemands.

« Je suis certain que la très grande majorité des Français souhaite qu'ils s'améliorent progressivement pour aboutir un jour à une collaboration dans la paix européenne.

« L'opinion française, qui a été soulevée depuis, attache plus d'importance, aujourd'hui, aux actes qu'aux paroles.

« Si, de notre côté, nous agissons de telle sorte que la liquidation du régime spécial de la Sarre soit effectuée dans le plus bref délai, nous sommes en droit d'attendre du Gouvernement allemand une égale bonne volonté et un scrupuleux respect du droit des gens qui est à la base de la collaboration confiante entre les peuples.

La Société des Nations étudie les problèmes que pose le retour de la Sarre au Reich. Elle se prononcera mercredi après-midi

Genève, 15 janvier. — Les résultats du scrutin sarrois ont été accueillis dans les milieux officiels français à Genève, avec une sérénité et un calme parfaits. Ces résultats, en effet, dont il faut reconnaître, en toute sincérité, qu'ils constituent un succès considérable en faveur de la propagande allemande, ne sauraient atteindre le prestige de la France.

Celle-ci, tout le monde a pu s'en rendre compte — pour employer le style électoral — n'était pas candidate. Personne ne s'était fait illusion sur le chiffre que le scrutin donnerait aux partisans de l'union de la Sarre à la France.

En ce qui concerne le statu quo, on avait généralement pensé que les suffrages de ses partisans seraient plus considérables mais, à tout prendre, il est permis de constater, en toute objectivité, que les résultats généraux du scrutin sarrois correspondent, à peu près exactement, aux résultats des plébiscites dont le régime hitlérien a pris, en Allemagne même, l'initiative au cours des deux dernières années. C'est dire que la population sarroise, en dépit de tout, s'est révoltée essentiellement allemande et a considéré le vote de dimanche en faveur du Reich, hitlérien ou non, comme un devoir patriotique et radical.

Les gouvernements français qui se sont succédés n'ont jamais manqué une occasion de rappeler publiquement à Genève et ailleurs, soit par la bouche de M. Barthou, soit par celle de M. Pierre Laval que la France s'inclinait à l'avance devant l'expression de la volonté populaire sarroise.

Le représentant de la France à Genève aura sans doute l'occasion, au cours de cette semaine, de rappeler ces déclarations et de les traduire en actes.

Cela dit, il importe de ne pas oublier que le règlement du sort du territoire sarrois laisse subsister un certain nombre de problèmes politiques, économiques et financiers. Il appartient au Conseil de la Société des Nations d'interpréter et d'appliquer les articles du traité de Versailles relatifs au plébiscite et à ses résultats.

Il devra, au cours de ses plus prochaines séances, fixer, par exemple, la date à laquelle le transfert devra être accompli, en tenant compte de la résolution votée par le Conseil le 6 décembre 1934, d'après laquelle la période intermédiaire, en cas de retour à l'Allemagne, ne sera pas d'une durée inférieure à un mois.

Il devra aussi fixer la date à laquelle, en présence des résultats du plébiscite, le mandat de la Commission de gouvernement prendra fin.

Le Conseil devra fixer aussi la date à laquelle s'effectuera le retrait des troupes internationales et, dans ce domaine, il est certain que l'attitude des autorités et de la population sarroises, au cours de cette tournée et de celles qui vont suivre sera déterminante.

Dans un autre ordre d'idées, les accords conclus à Rome en novembre dernier, devront être parachevés et appliqués par une collaboration étroite entre les représentants de la France et de l'Allemagne, sous les auspices du Comité des Trois.

Il s'agit de régler le sort des fonctionnaires, d'adapter le régime des assurances sociales et de régler le transfert des fonds en conséquence du droit reconnu aux personnes de quitter leur territoire, de vendre leurs biens immeubles et d'emporter leurs biens mobiliers, etc...

Il conviendra également et toutes dispositions ont déjà été prises à cet effet, de mettre le point final aux accords intervenus également à Rome sous la direction du baron Alois pour le remplacement de la monnaie française en Sarre par la monnaie du Reich ainsi que le sort des mines domaniales, le paiement des dettes, etc...

Dès que le Conseil aura proclamé solennellement le transfert de la Sarre, les experts français et allemands se réuniront dans une ville de l'Italie du Nord pour régler les questions en suspens.

Enfin et ceci ne saurait être assez souligné, la Société des Nations ne devra pas oublier que la Sarre est comprise actuellement dans la zone que le traité de Versailles a délimitée. C'est là un problème délicat auquel le Gouvernement français prête toute son attention. Le Conseil de la Société des Nations qui, ce matin même, en séance privée a commencé à délibérer sur toutes ces matières, chargera très certainement le Comité des trois et son président, le baron Alois, de préparer un rapport dont la conclusion sera la proclamation du transfert au cours d'une séance que le Conseil pourrait tenir jeudi ou vendredi prochain.

HITLER EXPRIME LA JOIE DU PEUPLE ALLEMAND

« Nous voulons voir dans cet acte du 13 janvier un pas décisif vers la réconciliation de ceux qui ont combattu il y a vingt ans », dit-il. Et il ajoute: « Après que sera accompli le retour des Sarrois, le Reich allemand ne posera plus aucune exigence territoriale à la France. »

Berlin, 15 janvier. — Voici le texte de l'allocution radiodiffusée, prononcée de Berchtesgaden par le Führer chancelier, après la proclamation du résultat du plébiscite de la Sarre: « Allemands,

« Une injustice de quinze ans approche de sa fin.

« Le mal qu'on avait fait à des centaines de mille compatriotes de la Sarre pendant ce temps-là, c'est à toute la nation allemande qu'on le faisait. Ce n'est pas une raison supérieure qui a mis fin à cet état de chose, aussi absurde que pénible. Ainsi l'a voulu la destinée. C'est la lettre d'un traité qui avait promis d'apporter la paix au monde et qui n'eût pour conséquence que des douleurs sans fin et une discorde incessante. Nous sommes d'autant plus fiers que le sang ait fait entendre si puissamment sa voix le 13 janvier 1935, après avoir été opprimé pendant quinze ans.

« Mes chers compatriotes de la Sarre, dans quelques heures, les cloches sonneront dans toute l'Allemagne pour témoigner de la joie et de la fierté qui se sont emparées de nous.

« Nous savons tous que c'est à vous que nous le devons, Allemands de la Sarre, c'est à votre fidélité infébranlable, à votre esprit de sacrifice, à votre constance et à votre courage. Ni la violence, ni la séduction n'ont pu ébranler dans votre foi allemande. Vous êtes Allemands comme vous l'avez toujours été et comme vous le resterez.

« Chef du peuple allemand et chancelier du Reich, je vous en remercie au nom de tous les Allemands, qui parlent en ce moment par ma bouche.

« Je vous assure du bonheur qui nous remplira à l'heure où vous serez de nouveau près de nous comme fils de notre peuple et citoyens du nouveau Reich allemand.

« On éprouve un sentiment de fierté, quand on a été exilé par la Providence comme représentant d'une nation. Or, en ces jours et dans les semaines qui suivront, vous êtes, les Allemands de la

me, en principe, que le vote de la population sarroise doit entraîner le rattachement du territoire au Reich.

Néanmoins, toute décision en cette matière étant finalement réservée au Conseil de la Société des Nations, le Comité des Trois fera part de ses interprétations dans le rapport qu'il doit adresser inoctrinement au Conseil et qui traitera de toutes les matières se rattachant au plébiscite sarrois et qui demeurent en suspens.

Le Comité des Trois a tenu, le soir, une seconde réunion sous la présidence du baron Alois. Le Comité a arrêté le texte du rapport qu'il présentera, mercredi, au Conseil et contenant des propositions au sujet des décisions à prendre par application des résultats du plébiscite du 13 janvier.

Il y a lieu d'ajouter que le rapport qui sera présenté au Conseil porte exclusivement sur la question de principe de l'union du territoire de la Sarre au Reich. C'est donc, mercredi après-midi, que le Conseil de la Société des Nations, suivant sans aucun doute les avis formulés par le Comité des Trois, se prononcera pour le rattachement de la Sarre à l'Allemagne.

Les autres questions soulevées par le plébiscite et par son application seront traitées au cours d'une séance ultérieure qui aura lieu avant la fin de la présente session.

Grande joie à Berlin

Berlin, 15 janvier. — Une grande partie de la population de Berlin a écouté ce matin, au microphone, la proclamation des résultats du plébiscite.

La capitale a cependant conservé un aspect calme pendant les premières heures de la journée.

Tout au plus remarquait-on, dans les gares du Métropolitain, une foule un peu plus dense que de coutume, composée en grande partie d'ouvriers qui se rendaient à l'audition en commun organisée par leurs chefs d'entreprise.

Peu à peu, les couleurs du III^e Reich commencent à apparaître aux fenêtres des maisons.

En moins d'une heure, la ville tout entière a pavé et présent l'aspect de l'océan de drapeaux demandé par le ministre de la Propagande.

Vers 10 heures, les journaux ont lancé des éditions spéciales annonçant le succès allemand dans la Sarre.

Il se bornent à reproduire le nombre de voix obtenus par les différents partis en présence, en faisant précéder de titres imprimés en caractères énormes, tels que: « Le monde a la preuve que la Sarre est allemande »; « Victoire écrasante dans la Sarre ».

Une « Rue du Pays Sarrois » à Berlin

Berlin, 15 janvier. — La rue Stresemann (Stresemannstrasse) située au centre de Berlin, s'appellera désormais « Rue du Pays Sarrois » (Saarlandstrasse).

« Ainsi est jeté le pont du rapprochement entre deux grands peuples voisins », déclare le Dr Goebbels

Berlin, 15 janvier. — « Les résultats du plébiscite ont dépassé toutes les espérances », a déclaré le Dr Joseph Goebbels, ministre de la propagande du Reich à une réunion de la presse allemande. M. Goebbels a souligné la portée politique intérieure du plébiscite, 90,8 % du peuple sarrois se sont ralliés à l'Allemagne. Or, ce sont les partisans du « statu quo » eux-mêmes qui l'ont dit: « Qui vote pour l'Allemagne, vote pour Hitler ». Il est inutile d'insister. Mais je tiens, dit le ministre, à souligner la grande portée politique extérieure de ce succès.

Le Führer l'a déclaré expressément ce matin: « Après le retour de la Sarre au Reich, la dernière question territoriale existante entre la France et l'Allemagne a disparu du monde. »

Ainsi est jeté le pont du rapprochement entre deux grands peuples voisins. Nous sommes peut-être en présence d'un tournant historique de la politique européenne. Nous devons ce succès à la hardiesse de la politique allemande, telle qu'elle est représentée par Adolf Hitler.

Un appel du D' Ley

Berlin, 15 janvier. — Le D' Ley a adressé un appel aux « Frères Allemands de la Sarre »: « Ouvrier sarrois, dit-il, c'est surtout à toi que nous serrons la main, de même que les milliers de camarades qui travaillent en Allemagne, tu verras que le national-socialisme n'est pas un esclavage capitaliste; mais une véritable communauté socialiste. »

Le rapt du fils de Lindbergh

L'inculpé Sikorski va être extradé aux Etats-Unis

Genève, 15 janvier. — John Sikorski, qui fut inculpé dans l'affaire du rapt de l'enfant de Lindbergh, vient d'être amené à Genève où il est arrivé ce matin.

On se rappelle qu'il avait été arrêté à New-York, il fut un agent de police et s'enfuit en Espagne.

Sur la demande des autorités américaines, il fut cependant arrêté à Barcelone.

Il sera extradé sur « Le Président-Polk » ce bateau ne touchant pas d'atterrir port avant l'Amérique, on dut amener le prisonnier d'Espagne en Italie.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

« L'Officiel » publie: « Justice: Un arrêté du 20 avril 1934 de la date d'ouverture de la première session de l'ancien tribunal de la magistrature; « Statut municipal: Un décret promulgué le 31 décembre 1934 les dispositions en vigueur sur les frais de traitement et de rapatriement des militaires en congé; « Commerce: Un décret modifiant le tarif de location des places de commerce; « Agriculture: Un arrêté relatif aux services d'hygiène dans les services vétérinaires rattachés à la direction de l'Agriculture. »

ERREUR REGIONES DES LIBERES

Billet 100 francs EN VENTE DANS LES DEBITS

PLUS de 60% de LOTS

MISE EN VENTE DES DERNIERS

BUREAUX REGIONAIS